

Le botaniste Yves Baron distingue trois types d'environnement : l'environnement de confort, c'est-à-dire la ville, l'environnement d'intendance, qui est au service de l'homme, et le milieu naturel, soit peu de chose.

Différents états de nature



Yves Baron se définit volontiers comme un naturaliste généraliste. Ce botaniste de terrain, qui a formé des milliers d'étudiants à l'Université de Poitiers¹, est l'un des plus fins connaisseurs de la flore en Poitou-Charentes. Compétence reconnue par ses pairs, par les associations de protection de la nature et par les promoteurs qui ont fait appel à lui pour des études d'impact.

L'Actualité. – Quel sens donnez-vous au mot nature ?

Yves Baron. – Pour le commun des mortels, la nature c'est la campagne, un décor qui se caractérise par la verdure et le calme. On y voit la marque de l'homme qui a pétri de ses mains l'environnement afin de le rendre présentable. Pour le naturaliste que je suis, la nature c'est ce qui reste de spontané malgré l'intervention de l'homme. Ainsi, une région comme le Poitou-Charentes compte peu de milieux totalement naturels. Il s'agit, pour l'essentiel, d'endroits déshérités : escarpements rocheux, chaos granitiques, suintements, certaines dunes du littoral, lopins de forêt, ravins.

Ces espaces naturels sont-ils préservés de toute action humaine ?

Non. L'homme a pu y chasser, y pêcher, y laisser vaquer ses bestiaux... ce n'est pas grave. Cependant, hormis ces milieux authentiquement naturels, il existe des gradations du milieu ; ce qui m'a amené, dans mon cours d'écologie à

l'université, à considérer trois sortes d'environnement : *l'environnement de confort*, c'est-à-dire la ville et ses annexes (terrains de sport, routes, etc.), un espace complètement artificialisé que l'homme s'est choisi pour lui-même, *l'environnement d'intendance*, ou ce qu'il faut autour pour que la ville puisse fonctionner : campagne cultivée, bois, carrières, nappes phréatiques, etc., le troisième environnement, c'est *le milieu naturel*, soit pas grand-chose.

Mais ces trois types de milieux s'interpénètrent. Par exemple, on peut trouver de petites plantes sauvages sur les murs, le trottoir ou le bord des routes, milieux a priori artificialisés. Dans la mesure où il est seulement fauché une ou deux fois par an, un bord de route peut s'avérer être un milieu relativement naturel. Les prairies de fauche naturelle étant devenues rarissimes, c'est là qu'on trouve le plus facilement la prairie mésophile, formation herbacée qui est constituée de graminées, mais aussi de sauges des prés, de marguerites, d'orchidées.

Comment distinguer l'artificiel et le naturel ?

Une coupure nette entre milieu naturel et environnement artificialisé peut sembler arbitraire. Néanmoins, je donnerais deux définitions. Est artificiel ce qui résulte de modifications opérées avec des moyens propres à l'homme, par exemple le béton, le fer, le verre. Est naturel ce qui reste ou ce qui a été modifié par l'homme avec les mêmes moyens qu'ont les animaux ou

les éléments naturels. Par exemple, autrefois l'homme gérait les landes par le feu ; la foudre se chargeait aussi de le faire. Qu'un champ soit piétiné par un homme ou un animal, le résultat est le même...

Donc, il y a une panoplie de milieux naturels, des écosystèmes très localisés au paysage de bocage, vestige d'une agriculture traditionnelle qui maintient une certaine biodiversité.

Existe-t-il un équilibre naturel ?

L'état d'équilibre naturel est une fluctuation permanente. Il tend vers un niveau final (climax) qui est, en principe, forestier. Mais certains milieux se stabilisent à un niveau intermédiaire (sub-climax) en raison de l'intervention de l'homme ou des animaux, de la violence du vent qui empêche les arbres de pousser, du froid, ou de la pauvreté du sol, etc.

Dans nos régions cependant, la forêt connaît aussi des gradations. La plantation de résineux n'a rien de naturel. Une futaie de chênes bien gérée est un milieu assez hautement artificialisé. Au-delà, la réserve de chasse, avec des taillis sous futaie, des arbres qu'on laisse vieillir quand d'autres sont coupés, est relativement proche des milieux naturels.

Le retour à la nature se traduit par des activités de plein air qui ne considèrent la nature que comme une surface

C'est là, par exemple, qu'on trouve le *Lis martagon*, plante protégée en Poitou-Charentes qui s'est maintenue depuis la dernière période glaciaire, il y a 10 000 à 12 000 ans. C'est donc une relique glaciaire dans notre région. La *Flore* de Souché (1901) signale six stations de *Lis martagon* dans la Vienne. On en connaissait cinq, la sixième a été trouvée l'an dernier. Mais neuf autres stations ont été découvertes entre-temps. Pour cela, j'ai adopté une méthode efficace : la lecture de la carte IGN. Sachant les exigences de cette plante, j'ai recherché les endroits où le microclimat ressemble un peu au climat de la montagne, c'est-à-dire les bas de pente en sous-bois où le soleil arrive difficilement, où il fait frais.

Quel est l'état du patrimoine végétal en Poitou-Charentes ?

Par rapport aux autres régions, l'état moyen du patrimoine végétal en Poitou-Charentes est fluc-

tuant, plutôt correct. Beaucoup de stations mentionnées dans la *Flore* de Souché existent encore. Mais au fil du temps, les milieux disparaissent du fait de l'urbanisation et des aménagements, mais surtout de l'agriculture qui, certes, occupe les mêmes espaces depuis longtemps mais dont les méthodes sont de plus en plus agressives (drainage, remembrement, herbicides...). Ainsi, la catégorie des messicoles, espèces des moissons (bleuets, adonis, etc.), est en voie d'extinction aujourd'hui.

En revanche, dans les espaces plus sauvages, l'avènement du tout terrain pendant les années 70 fut une calamité. Le trial, qu'on surnomme la moto verte ou la moto de liberté, fait des ravages dans les milieux escarpés, de même que le 4x4 et le VTT. Il ne suffit pas de respecter les arbres quand on pratique ces sports. En effet, les herbacées représentent 98% de la flore de plantes supérieures (90% en forêt).

Nous sommes donc confrontés à un état d'esprit. Le retour à la nature se traduit par des activités de plein air qui ne considèrent la nature que comme une surface, nue, accidentée, solide, boueuse ou aquatique, en négligeant ce qui vit et affleure sur cette surface.

Est-ce exagéré de parler d'espace de consommation de loisirs ?

Non. Cela dit, les sports mécaniques sont légitimes à condition de respecter un mode d'emploi, de connaître les endroits où il ne faut pas passer.

Mais il y a pire : la prolifération des terrains de golf pendant les années 80. Le terrain de golf apparaît comme la belle nature alors que c'est la destruction méthodique de tout ce qui est naturel. Le site, généralement dans un espace boisé, est remodelé avec des arbres seulement pour toile de fond, le gazon est gorgé d'herbicides, vermicides, insecticides, taupicides, etc., et consomme plus d'eau et d'engrais que le maïs. Un tapis plastique imitant la pelouse ferait moins de dégâts. Autre plaie récente qui se développe peu à peu en France : le «Center parc», c'est-à-dire la nature sous cloche.

La loi de protection de la nature est-elle efficace ?

C'est un outil remarquable, qui a le mérite d'affirmer que le patrimoine naturel est le bien commun. Avant 1976, la nature n'était pas prise en compte par la loi, sauf indirectement. On protégeait par exemple les sites pittoresques ou les beaux arbres mais pas les écosystèmes.

Cette loi a institué les études d'impact, études préalables à tout aménagement. Certes, il y a

(1) Pour initier à l'écologie de terrain les étudiants ou les pratiquants ayant un minimum de connaissances floristiques, Yves Baron a rédigé un ouvrage intitulé *Les Plantes sauvages et leurs milieux en Poitou-Charentes. Un guide écologique régional pour l'approche des groupements végétaux*. (disponible aux éditions de L'Actualité).

Latin botanique

Il existe près de deux mille espèces de plantes supérieures en Poitou-Charentes, mais les mots nous manquent pour les nommer. En français, seulement 14% des plantes peuvent être désignées en langage courant ou vernaculaire. Non seulement il s'agit des espèces les plus communes mais la marge d'erreur et d'imprécision est très grande. La même expression peut en effet désigner plusieurs plantes et inversement. C'est pourquoi la nomenclature en latin, mise en place il y a plus de deux cents ans par Linné, demeure la meilleure méthode pour identifier et nommer les espèces. Cette nomenclature est binominale : le premier mot, qui désigne le genre, est suivi d'un adjectif ou d'un substantif spécifique.

Propos recueillis par Jean-Luc Terradillos (n°35, janvier 1997)

toujours des études «bidonnées», mais les grands promoteurs, comme EDF ou les sociétés d'autoroute, réalisent généralement de bonnes études d'impact. En soulignant tout de même un paradoxe : c'est le promoteur qui commande l'étude. Comment ne pas être juge et partie... D'autre part, la loi a permis la publication des listes d'espèces protégées au plan national en 1982, qui ont été complétées dans chaque région. J'ai participé à l'élaboration de la liste Poitou-Charentes, publiée en 1988, qui ajoute 133 espèces aux 50 espèces protégées au plan national. Cette inscription fournit un argument juridique : la destruction d'une station d'espèces protégées peut donner lieu à un procès.

«Il est encore difficile de protéger ce que j'appelle la nature ordinaire, c'est-à-dire ces milieux qui n'ont rien de prestigieux»

Cette loi a-t-elle des faiblesses ?

Elle est parfaite. Mais comme toutes les lois, il faut qu'elle soit appliquée sur le terrain. De ce point de vue, il faut saluer le travail important effectué depuis quelques années en Poitou-Charentes par le Conservatoire d'espaces naturels. C'est un outil précieux. Néanmoins, il est encore difficile de protéger ce que j'appelle la nature ordinaire, c'est-à-dire ces milieux qui n'ont rien de prestigieux, auxquels on ne fait pas attention et qui sont pourtant riches, comme les bords de route où l'on trouve la prairie mésophile.

D'autant que les botanistes se font rares.

J'étais le seul botaniste de terrain à l'Université de Poitiers. Plutôt étonnant au moment où chacun se dit plus écologiste que le voisin. En fait, l'écologie a longtemps été ignorée en France. Ce mot n'a eu les honneurs du *Petit Larousse* qu'en 1956. Pendant près de cent ans, le mot écologie n'a traversé ni le Rhin ni le Channel. Le premier manuel d'écologie végétale date de 1964. L'enseignement de l'écologie à l'université, comme partie prenante de la formation des biologistes, n'est apparu qu'au début des années 1970. D'autre part, les naturalistes sont en perte de vitesse.

Comment expliquer cette pénurie de naturalistes ?

Cela ne débouche pas sur des contrats juteux. Il semble plus important aujourd'hui de modifier

des plantes pour les rendre plus performantes, plus rentables. En outre, la botanique met des bâtons dans les roues : elle peut contrarier tel aménagement ou tel type d'agriculture.

Un chercheur peut-il concilier écologie scientifique et écologie politique ?

Certains de mes collègues se tiennent sur leurs gardes, sachant que l'image de marque du mouvement écologiste n'est pas forcément positive. Personnellement, je ne peux pas me réfugier dans une tour d'ivoire. L'écologie est une science passionnante et rigoureuse mais je ne peux pas rester inerte quand je vois qu'on risque de détruire des plantes ou des milieux intéressants. Il est de mon devoir de réagir. C'est pourquoi je me suis investi dans le mouvement associatif de protection de la nature ainsi que dans le mouvement écologiste local. On risque ainsi de se déconsidérer aux yeux de certains. J'en ai pris le risque. J'essaie de maintenir un équilibre.

Cette distance vis-à-vis de l'écologie n'est-elle pas sous-tendue par une vision sommaire de la nature ?

Notre conception de la nature, dans la société occidentale, je la fais remonter au Néolithique. Quand l'homme cesse d'être exclusivement chasseur-cueilleur pour devenir agriculteur, il nourrit une hostilité à l'égard de la nature, c'est-à-dire à l'égard de ce qui pousse tout seul dans les champs si difficiles à cultiver. Une étude sur deux peuples d'Afrique tropicale, publiée dans la revue du CNRS en 1989, m'a éclairé sur le sujet. Pour les Bushmen, chasseurs-cueilleurs vivant dans la forêt, la nature est sacrée car elle leur fournit tout ce dont ils ont besoin. Donc ils ne modifient pas le milieu. A côté, chez les Bantous, agriculteurs de la plaine, la nature est source de tous les maux. Ainsi, la même nature peut être considérée de façon diamétralement opposée selon le mode de vie.

Vous pensez vraiment que cette peur de la nature est toujours vivace ?

C'est viscéral, inhérent à notre civilisation. C'est pourquoi le naturaliste s'oppose à la démarche commune. Mais moi aussi, je suis un Néolithique. Comme tout le monde, j'arrache des mauvaises herbes dans mon jardin. Mais j'essaie de fixer des limites. ■

Ci-contre : ferme traditionnelle du Montmorillonnais, au hameau de Beauvais, et abri en brande à Chantemerle, dans le sud de la Vienne. «La mémoire d'un pays» (n°26, octobre 1994) et «Des architectures végétales» (n°27, janvier 1995)







*L'écrevisse à pattes blanches dans le ruisseau
du Magnerolle (Deux-Sèvres), une espèce
autochtone en voie d'extinction (n°26 et n°31)
photographie d'Albert Matos
A gauche : le marais Poitevin (n°35 et n°37)
photographie de Tadeusz Kluba*





*Un ostréiculteur de Marennes-Oléron
(«Couleurs entre ciel et terre», n°33)
photographie de Bruno Veysset*

*A gauche : le paysage de la Grande Champagne, entre
Bouteville et Saint-Amant-de-Graves, en Charente
(dossier «paysage et tourisme vert», n°34)
photographie de Marc Deneyer*